Cimetières de Normandie

Arts et mémoires des cimetières de la Manche

Année 2015, n° 7

Date de parution : novembre

Cimetière de Guéron près de Bayeux

Contact : message posté le 4 août 2015 puis le 3 octobre 2015 sur site de la SPPEF, transféré à JP Ehrmann le 4/8/2015, puis le 3/10/2015 et ensuite envoyé à la Fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire le 3 octobre 2015 auquel il est immédiatement répondu. Le contact est pris avec Alain Foubert le 5 octobre suivant. Une lettre est adressée à madame le maire, le 6 octobre, pour l'informer de la tenue d'une réunion dans le cimetière de Guéron à laquelle elle est invitée.

Visite du vendredi 9 octobre 2016 à 9 heures au cimetière :

Présents : Messieurs Alain Foubert et René Agra. Madame le Maire s'est excusée par téléphone et son adjoint est absent. Deux personnes invitées par monsieur Foubert, journalistes de Ouest-France et de La Renaissance du Bessin. Nous allons en fin de réunion à la mairie où nous prenons contact avec le secrétariat (à la demande du maire) et nous en profitons pour demander la consultation du dossier de l'opération qui se révèle vide des premiers procès-verbaux de constat d'abandon. L'opération, telle qu'elle est enclenchée, ne peut, à l'évidence, se maintenir en l'absence de ces documents dûment signés par les présents.

Deuxième rendez-vous : lundi 12 octobre 2015 à 15h30 en mairie sur la demande de madame le Maire : Marie Claude Simonet, et de son adjoint : Jacques Avoine.

Deux articles de presse ont été publiés dans « Ouest-France », le 20 août 2015, et « La Renaissance du Bessin » le 25 août 2015. Le contact est dans un premier temps, difficile, mais il s'avère, au vu de la présentation de documents, que la procédure déclenchée n'aboutira pas sans heurts entre les usagers et la municipalité. D'où la nécessité de revoir la méthode. Cette opération de reprise de concessions abandonnées, notifiée en l'absence d'adresse de descendants ou ayants droit, le 27 avril 2015, fait constat le 31 juillet suivant de l'état d'abandon en présence de MM Simonet (Marie-Claude) maire, Avoine (Jacques) et Outrequin (Christian), adjoints, concerne 44 emplacements de sépultures parmi lesquels trois ont été rayés. Un système d'affichettes a été mis en place devant chacune des tombes concernées. On ne peut que regretter l'absence d'informations complémentaires prévues, notamment les trois campagnes d'un mois consécutif d'affichage alternées de 15 jours (affichage détaillé de chacun des procès-verbaux de chacune des sépultures concernées). Liste groupées des reprises en deux formulaires A4 sur la gauche de l'entrée ouest du cimetière peu accessibles et peu visibles et peu informatives et à l'état vieillissant (qui semble témoigner du non renou-

Sommaire :

- *La fréquentation en hausse dans les cimetières en cette période amène les municipalités à informer les usagers et à les solliciter pour apporter des informations complémentaires. J'ai pu ainsi rendre visite aux Chéris, puis à Guéron, Coutances, Buais, Barenton. J'ai rencontré les maires des Chéris et de Guéron. Les autres rendez-vous vont suivre. Tout l'art consiste à faire respecter la législation et surtout à sensibiliser les élus pour conserver de l'art et de l'histoire dans les cimetières.*

Dans ce numéro :

Guéron	*1, 5, 8*
Coutances	*2, 6*
Ducey	*3*
Les Chéris	*3-4*
Buais	*7*

Cimetière de la ville de Coutances

Visite du mercredi matin 27 octobre 2015. Un panneau apposé contre le mur du bureau du cimetière informe les usagers de la gestion de sépultures dans le cimetière. Il contient les procès-verbaux de constat d'abandon avec description sommaire de l'état sommaire des monuments funéraires, les origines des contrats de concession, l'identité des concessionnaires. Les documents

Premier exemple : l'épitaphe latine du tombeau en granit et en très bon état de conservation, des membres de la famille Barbier : Marie Louise Antoinette Joséphine (1823-1894); Eugène, avocat (1818-1901) : Ecce quam bonum et quam jucundum/habitare fratres in unum (Ps CXXXII) « *Oh ! Qu'il est agréable, qu'il est doux pour des frères de demeurer ensemble !* ». Hoc fuit in votis sacrae una accumbere mensae:/communi vita vivere morte mori./nunc.. Surrecturi exspectant frateroue sororque../his, domine, his dona qui pius es. Veniam./abest desideratus pater Min Barbier:/subjacent ossa uxoris J. Hennequin.

d'information complémentaire étant disponibles au bureau du cimetière aux heures d'ouverture dudit cimetière. Le plan du lotissement de la parcelle concernée montre clairement les tombes concernées par cette gestion. La déambulation dans l'intérieur du carré « D » montre un site qui fut entièrement occupé par les sépultures. Quelques tombes récentes y sont créées mais les traces de sépultures, encore bien délimitées malgré l'absence de mo-

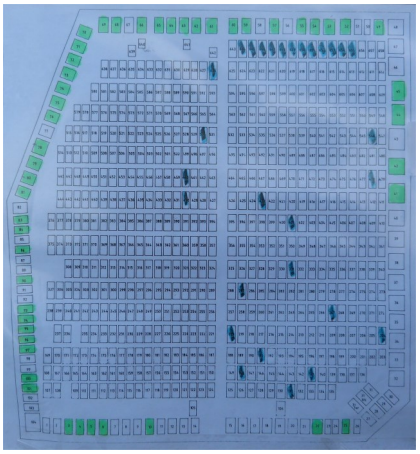

Tombeau composé d'une colonne renflée tronquée en calcaire dur de Montmartin-sur-Mer de la famille Dupérousel, posée sur une base avec assiette et 6 torches enflammées retournées : A Dépérousel, avocat (1841-1917) ; Léonie Baudry (1841-1889).

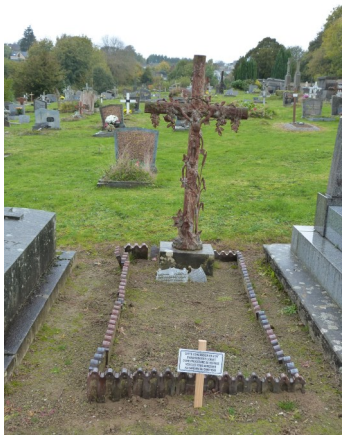

bilier fait douter de l'exhumation des restes humains qu'elles contiennent. Ce sera une question essen-

Croix de fonte ronde façon chêne avec une tige de trois fleurs de typhas dont deux sont rompues (par le vent), cordon torsadé pour relier les deux tronçons de la croix, lianes de lierre et de roses, trois feuilles de volubilis à la base, Christ appliqué ; entourage de pavés de terre cuite vernissée ; deux plaques de fonte d'aluminium: la 1ère en parchemin « ici repose madame Pézeril née Marie Lefoulon (1843-1933) » ; la seconde en forme d'écu « ici repose Pierre Pezeril, décédé le 8 juin 1896 dans sa 57e année ». La croix est en bon état de conservation.

tielle à poser au maire de Coutances dès qu'il nous accordera un entre-

Tombeau en granit signé Charles Montaigne, avec haute stèle cintrée et croix à pointes sommitale, calice et ciboire, surmontés d'une croix, en relief et en faisceau, deux fleurs à douze pétales sur tiges à enroulements de part et d'autre, une fleur sur tige à six pétales, deux crochets pour couronnes. Sarcophage à trois pans illustré d'une croix à trois galons, pièces de granit formant socle et base de la stèle. Epitaphe « souvenez-vous/dans vos prières/de Mr JC Lemoine/né à Saint James le 16 Xbre 1809/ancien chanoine titulaire/curé de Saint Nicolas/pendant 18 ans/décédé le 21 avril 1888/Il fut un prêtre fidèle/qui remplit son ministère/selon le cœur de Dieu. Sa nièce reconnaissante ».

Premiers pas des bénévoles dans l'inventaire du patrimoine funéraire de Ducey

Les cimetières forment dans la majorité des cas des sites privilégiés d'art et d'histoire. Mais faute d'en dresser un inventaire, difficile de repérer, identifier, localiser ces sépultures. La Conservation départementale des antiquités et objets d'arts de la Manche, avec laquelle nous collaborons depuis la création en 2003 de la commission départementale pour la sauvegarde du patrimoine funéraire a mis en place en 2004 une version renouvelée de l'édition de 2003 de la typologie et des fiches d'inventaires destinées à organiser et renseigner cet inventaire. Depuis et avec l'aide des membres du groupe de travail de la SPPEF « cimetières mémoires des hommes » un système informatique a été mis au point et permet, non seulement la saisie mais aussi d'effectuer des recherches thématiques. Ces moyens complétés par d'autres accessibles sur le site internet permettent aux bénévoles d'entreprendre cet inventaire. C'est ainsi qu'après : le val de Sienne (anciens cantons de Gavray, Percy, Villedieu-les-Poêles), Granville, Saussemesnil-Ruffosses, Saint James, Avranches, la Hague (canton de Beaumont-Hague), des associations ont mis en place des procédures d'inventaires, selon les rythmes de chacun. Ces inventaires pourront ensuite alimenter les connaissances des services administratifs des communes.

Le cimetière des Chéris

Visite du lundi matin 19 octobre 2015 en présence de monsieur Guy Rouland, maire de la commune et de madame Leroux, agent administratif de la commune. Très bon accueil.

Préambule :

Nous nous étions rencontrés au cimetière de Ducey et cette visite s'inscrit dans le cadre d'un projet de gestion et de reprise de sépultures. Autre objectif : la mairie envisage de remettre en état naturel de jardin paysager, une partie du flanc nord du cimetière, où se trouvent quelques tombes. Le contexte actuel rend l'initiative de la commune très intéressante pour valoriser cette portion qui pourrait, à terme, accueillir une présentation de quelques croix de fonte qui méritent d'être préservées de la destruction parmi celles des sépultures qui doivent être reprises par la commune.

L'église :

Il ne reste rien l'ancienne église où le clocher se dressait au milieu de l'édifice entre chœur et nef. L'église relevait, sous l'Ancien régime des augustins de l'abbaye de Montmorel. Ce fut donc un prieuré-cure.

L'édifice fut entièrement rebâti au début du 20e siècle. Le Conseil municipal des Chéris avait donné totale liberté au curé, l'abbé Auguste Roblin, ordonné en 1878, pour assurer la construction de cette église voir délibération municipale du 6/2/1922). Il fit construire une nouvelle église sur les plans de , monsieur Lemonnier, ingénieur à Ducey. Une importante somme d'argent (pas de trace du legs de cette importance), de l'ordre de vingt mille francs, fut donnée, d'après le curé, par madame Maria Virginie Alexandrine Legendre, veuve de Louis Caillou, demeurant au château du Bois Avenel aux Chéris, décédée le 7 avril 1903, pour assura la construction de l'église (dispositions testamentaires chez maître Aumont, dossier T 14). Trois cloches fondues par Bollée du Mans et bénites le ../.../1904 (SR du 14/4/1904, page 250-251).

Une des sépultures du flanc nord

Le cimetière :

Monsieur l'abbé Gallouin, auteur des conférences ecclésiastiques de 1866-1867 raconte « que le cimetière, situé autour de l'église, fut amputé au nord, lors de l'ouverture de la route qui con-

duit à Ducey, dans toute sa longueur. Il fut nécessaire de l'agrandir du côté de l'ouest et du sud. Monsieur Garnier, grand vicaire et curé de Saint Gervais d'Avranches assisté de monsieur Gournel, curé-doyen de Ducey, fit solennellement la bénédiction de la nouvelle portion du cimetière le 8 novembre 1859 ainsi que le tableau du Sacré cœur de Jésus donné au maître -autel de l'église ». Le Conseil municipal a récemment soumis à l'approbation préfectorale une extension du cimetière devenue nécessaire sur le flanc sud entre l'ancien presbytère et les limites actuelles de la clôture.

Le monument aux morts se dresse à l'entrée ouest du cimetière juste devant le portail.
Quelques tombes d'enfants sont situées au chevet de l'église.

La tempête de décembre 1999 provoqua t'elle des dégâts dans le cimetière lors de la chute de la flèche ?

<u>Les concessions de terrain dans le cimetière :</u>
Le Conseil municipal adopte la création des concessions de terrain dans le cimetière le 8 août 1862.
Quelques exemples de contrats enregistrés dans les actes civils publics (3 Q aux archives départementales de la Manche) prouvant bien qu'il y en eu de toutes les catégories :

1888 (15/2) : Cp à Louise Aucher veuve Olivier, 2M², moyennant 300 francs (3 Q 4010, folio 68).
1888 (15/2) : Concession temporaire (15 ans) à Louis Boucault, 2 M², moyennant 25 francs (3 Q 4010, folio 68).
1888 (15/3) : Concession trentenaire à Fortin François, 2 M², moyennant 50 francs (3 Q 4010, folio 81).
1893 (1/6) : Cp à Poullain Michel, 2M², moyennant 200 francs (3 Q 4019, folio 13).
1899 (6/4) : Concession trentenaire à Marie Rosselin institutrice à Saint-Planchers, 2M² moyennant 50 francs (3 Q 4027, folio 56).
1900 (12/9) Concession trentenaire à Fortin Victor de Fleury, 2 M², 50 francs (3 Q 4029, folio 36).
1901 (1/10) Cp à Fautrel Virginie veuve Herpin François, 2,67 M², moyennant 400 francs (ACP Ducey, volume 137, folio 96).
1901 (10/10) Concession trentenaire à Etienvre François, moyennant 50 francs (ACP Ducey, volume 137, folio 96).
1901 (10/10) Cp à Trochon Gustave, 2,67 M², 400 francs (ACP Ducey, volume 137, folio 99).
1904 (28/6) Cp à Olivier François de Fougerolles, 3 M², moyennant 450 francs (ACP Ducey, volume 141, folio 81).

Quelques actes de sépultures extraits des registres de catholicité de la paroisse des Chéris :
-Charles André Antoine de Pracontal, élève au collège Saint Sauveur à Redon inhumé le 30 juin 1862.
-Abbé Denis Gallouin, ancien curé des Chéris, prêtre habitué depuis 15 mois, inhumé le 13 juin 1881.
-Maria Legendre, veuve de monsieur Caillou, 78 ans, inhumée le 10 avril 1903.
-Max de Pracontal inhumé le 2 septembre 1915.
-Mademoiselle de Bordes de Chalandrey, 60 ans, inhumée le 2 février 1916.
-Azeline Debon inhumée le 27 janvier 1921.
-Abbé Auguste Louis Roblin, vicaire à Saint-Aubin-de-Terregate, Le Teilleul, Gavray, curé des Chéris depuis le 8 juillet 1889, chapelain épiscopal le 30 juin 1918, inhumé dans le cimetière, au pied de la croix principale, le 15 septembre 1921, en attendant qu'il soit déposé dans l'église que le vénérable curé a bâtie. Il décéda le 12 septembre 1921 (voir notice nécrologique dans la SR du 19/10/1921, pages 489-491).
-Auguste Louis Roblin, curé, inhumé le 15 septembre 1921. Translation de sa sépulture dans le chœur de l'église le 6 juillet 1922 présidée par le curé-doyen de Ducey en présence de l'abbé Cudeloup administrateur des Chéris, exhumé du cimetière où il avait été provisoirement déposé.
-Charles Pelehat, conseiller municipal, inhumé le 8 avril 1922.
-Louis Lefrançois, mort pour la France à Saint Dizier, inhumé le 18 janvier 1923.
-François Honoré Laurance, prêtre, retiré du ministère en 1914, ordonné le 29/6/1887, ancien professeur au collège de Saint-Lô, vicaire à Percy, Saint Laurent de Torigni, curé de Saint Aubin-du-Perron et de La Mancellière, inhumé dans le cimetière le 22 décembre 1923.
-François Blier, 73 ans, bon chrétien et mort par surprise sans les derniers sacrements, a été inhumé le 5 février 1925.
-Félix Baslais, mort pour la France, décédé des suites de ses blessures, prisonnier en Allemagne, rapporté en

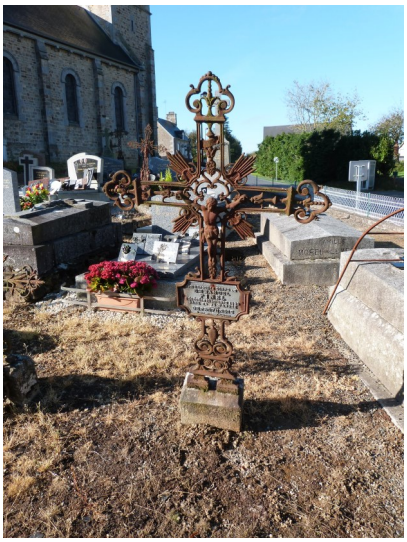

France, a été inhumé le 25 janvier 1926.
-Félix Julien Lebrec, tué accidentellement en gare de Folligny, le 8 février, âgé de 62 ans, est décédé sans les sacrements de l'église, a été inhumé le 11 février 1927.

vellement par alternance, tel qu'il est prévu).
L'importance de cette opération aurait nécessité un placard plus important, plus accessible, pour afficher les 44 procès-verbaux détaillés avec le plan de situation du cimetière. D'autant plus que l'affichage doit se faire sur trois périodes : un premier mois, quinze de retrait, un deuxième mois, quinze jours de retrait, un troisième mois.

Présentation générale du cimetière :

Le cimetière communal s'organise autour de l'église : un très bel édifice roman dont le chœur (incluant l'abside) est protégé au titre d'un classement monument historique en date du 6 août 1915 (base Mérimée, base Médiateck du Ministère de la Culture). La protection de l'édifice entraîne une réflexion et des avis de l'architecte territorial des bâtiments de France sur le traitement des abords, la covisibilité, et les paysages.
L'accès au site se fait au moyen de deux entrées : un portail à deux ventaux de fer, peints en blanc, plein ouest, surmonté d'une croix et orné de lances avec pointes et d'oculi. Une deuxième entrée (de même profil) existe, plein Est (accès par escalier). Les ventaux sont fixés à des piliers cubiques appareillés, sur bases, et couronnés en pyramidaux saillants. Le cimetière est entièrement clos de murs en appareil traditionnel (pierre de pays).
Le monument aux morts, sous forme d'obélisque, se dresse à l'entrée nord-ouest, avant l'église (double emmarchement, dé, pyramide), granit illustré d'une croix en relief.
Le cimetière a été amputé de son if multiséculaire coupé il y a environ une quinzaine d'années (l'if étant un héritage patrimonial : voir la délibération municipale ou l'arrêté du maire qui en a décidé la destruction). La base du tronc est visible dans l'angle sud-ouest dudit cimetière. Il fut coupé il y a 10-15 ans d'après les informations communiquées.
Une très belle croix de cimetière en pierre de taille, surmontée d'un croisillon de fer forgé, se dresse au midi de l'église. L'emmarchement présente quelques défaillances (voir l'architecte territorial des bâtiments de France (pour les abords de l'église) et le Conservateur des antiquités et objets d'art du département du Calvados si l'objet est lui-même protégé au titre des Monuments historiques).
Un cheminement a été conçu en faisant le tour de l'église par le nord.
Plusieurs escaliers sont nécessaires pour accéder aux différents lotissements du site funéraire. Le cimetière, propre d'entretien, est couvert d'herbe rase tondue. Les allées sont sablées ou gravillonnées.
Quelques îlots de végétation arbustive plantés (rosiers, hortensias) sur le terrain public apportent une note apaisante.
L'îlot nord-est du cimetière n'est pas loti (une dizaine d'emplacements possibles).
Le cimetière est loti de façon assez diffuse, plus ou moins dense, sur l'ensemble de sa surface. Quelques emplacements restent cependant libres de toute occupation.
Les espaces « inter-tombes », à l'exception des encombrements d'usage, sont assez bien observés. Quelques tombeaux ont été montés en réduisant les différences de hauteur des empattements qui sont publics.

Il n'y a pas d'ossuaire communal.
Il y a un caveau provisoire (parcelle nord-ouest).
Il n'y a pas de jardin du souvenir, ni de cavurnes.

Considérations générales liées aux sépultures et au patrimoine funéraire :

Plusieurs sépultures de soldats « morts pour la France » au cours du premier conflit mondial sont regroupées sur l'îlot nord-ouest. Sur cet espace, se dressent deux courts obélisques, en calcaire tendre, porteurs d'épitaphes. Un autre soldat, mort pour la France au cours du deuxième conflit mondial, a été inhumé au midi du cimetière.
Plusieurs monuments funéraires, au midi du cimetière, à proximité de la croix (sarcophages en calcaire tendre de pays) et monuments en élévation (même matériau) concernent la famille « **de Bricqueville** ». Deux croix au sol, dont l'une brisée, semblent appartenir à la même famille.
Une chapelle funéraire, découverte, porte arrachée, un vitrail détruit (fragments subsistants) a sa place au plein ouest du cimetière (famille **Roger**). Une stèle de sépulture familiale des « **Féret du Longbois** » : élus, médaillés de la Légion d'honneur.
Très belle colonne tronquée (colonne de vie) en marbre blanc de Carrare se situe à sa proximité ainsi qu'un monument funéraire sous la forme d'obélisque à ressauts, en granit protégé par une très belle grille de fonte (qui fut peinte en blanc). Le portillon, qui a perdu ses charnières, est ficelé pour ne pas tomber.

Pré inventaire des sépultures et monuments funéraires d'intérêt historique et patrimonial :

Le cimetière communal détient un certain nombre de tombeaux, sépultures, monuments funéraires d'indéniable intérêt patrimonial pour l'art et l'histoire locale (voir ce pré-inventaire plus détaillé dans le dossier communal sur le site internet où la Fédération est hébergée).

1 : chapelle funéraire, néo-classique, calcaire tendre, décor architectural constitué de larmiers et corniches moulurés, pilastres lisses aux angles, linteau de porte illustré de deux rameaux d'olivier en faisceau et d'une couronne de tanaisies. Fronton triangulaire. Epitaphe sur plaque marbre blanc « famille Jules Roger » en entablement. Endommagée (absence de toit), porte de fer et tôle arrachée, illustrée d'une croix fleurdelisée et de lianes de lierre en jour, poinçons de sertissage. Deux baies à mitre et deux vitraux (dont un brisé : fragments déposés sur l'autel), autel de marbre, mobilier divers (plaques) deux dalles de marbre contenant des épitaphes (une seule lisible en instantané) : Roger (Jules) 27/6/1834-27/2/1891 ; Roger (Juliette) 17/8/1873-4/10/1873 (n° 37 du plan).
2 : tombeau avec obélisque granit bouchardé, épitaphe « famille Ecolasse et Cauchard » (en relief) ; « H Cauchard/1806-1876 » (en creux), au revers « J Ecolasse (1820-1854), F Despres (1794-1860), C Ecolasse (1778-1841). Clôture de fonte, traces de pein-

tien. Il est évident que ce serait dans ce cas là plusieurs dizaines d'exhumations à faire avant de songer à relotir.

Stèle à courbes et contre-courbes, croix sommitale à pointes, en marbre : H Taylor (1850-1913). Epitaphe « Dieu a tant aimé le monde/qu'il a donné son fils unique/afin que quiconque croît en lui/ne périsse point/mais qu'il ait la vie éternelle (Saint Jean III/16). Il y a un seul médiateur/entre Dieu et les hommes/Jésus-Christ qui s'est donné/lui-même en rançon pour tous (Saint Paul à Timothée :II/56).

Tombeau granit (bon état de conservation malgré le déplacement du segment de granit avant): Adolphe Pierre Dupont (1831-1913 et Frances Ann Balleine (25/10/1846-17/8/1923) son épouse « de l'ombre à la réalité/de l'obscurité à la lumière ».

L'opération de reprise de concessions abandonnées est menée sur le lotissement du carré « D » du site funéraire. Il concerne les sections 3-6, 10, 22, 25, 41-42, 44-45, 49, 52-55,

Croix de fonte ajourée illustrée de 4 faisceaux de 3 pavots, couronne d'épines du Christ, 4 faisceaux de lumière aux écoinçons, vertu théologale de la foi (portant calice et croix pédiculée) dans une arcature cintrée et colonnettes torsadées, couronne pendante et glands retombants, végétaux à petites feuilles pointues, deux vasques: famille Esnouf-Duval (1881-1949) de profundis.

57, 59-66, 68-76, 78-81, 83-84, 86, 90, 93-97, 100-101 soit 49 emplacements en vertu d'un constat d'abandon daté du 5 octobre 2015.
Arrêtés du maire de Coutances placardés en plusieurs endroits du cimetière concernant les tombes en terrain commun (sépultures en service ordinaire).

Croix de fonte ronde, sans cabochons, autour de laquelle s'enroule un lierre avec ses feuilles et ses baies (modèle rare) de la famille Lecluse.

Arrêté du maire de Coutances créant et affectant dans la section « A Y 190 » un ossuaire perpétuel.

Des pans entiers d'histoire peuvent ainsi s'effacer si l'on n'attire pas l'attention des élus et des services administratifs concernés. Certes nous n'avons rarement été témoins d'agents communaux peu soucieux de l'histoire de leur commune. Mais il n'empêche que face à la nécessité de trouver de la place dans les cimetières, il est possible de mettre en retrait cet attachement pour le lieu. Ces quelques images apportent la preuve de la richesse artistique d'un héritage funéraire en péril par la diversité des matériaux, des formes, des moyens utilisés et de l'histoire des personnes par les patronymes, les épitaphes, les fonctions dans la société.

Obélisque de granit sur base de la famille Tardif dont madame née Désiré (1861-1914) et Ange tardif (1861-1944).

Et d'autres encore… Un rendez-vous est demandé auprès de monsieur Yves Lamy, maire de Coutances. La cité est labellisée « ville et pays d'art et d'histoire ». Sans vouloir tout sauver, il est cependant utile de réfléchir sur la préservation de l'art et de l'histoire locale.

Le cimetière de Buais

Voici une brève restitution, suite à la visite effectuée le lundi 2 novembre dernier. Le cimetière communal est délocalisé à la sortie de l'agglomération, sur la route de Saint-Hilaire-du-Harcouët. Il est possible d'y remarquer des agrandissements successifs. Il y a cinq entrées qui ont été pratiquées. L'entrée principale ancienne est constituée d'une entrée piétonne et une pour les véhicules. Les portails en fer sont illustrés du sablier ailé. Le site est clos de haies et de grillage à la bonne hauteur. La croix du cimetière datée de 1847 est disposée dans la partie la plus ancienne. On y trouve deux chapelles funéraires en granit de taille. Des cyprès, à priori, ont été coupés, on en remarque les souches à quelques endroits. Le granit et la

fonte sont très présents. Plusieurs croix de fonte portent les signatures des fonderies de Pont-sur-Saulx (n°38, 67) de d'Alfred Corneau (n°187). Ces croix de fonte sont pour la plupart ajourées et plusieurs d'entre-elles sont illustrées du Tétramorphe (quatre évangélistes.

Je laisse le curé de Buais s'exprimer dans sa conférence de 1950-1951 « le cimetière se trouve à l'extrémité de la bourgade, route du Teilleul, à environ 500 mètres de l'église. Acheté par monsieur Lemonnier, neveu de monsieur Nicolle, procureur impérial à Montbrison, pour recevoir le corps de son oncle qui avait exprimé le désir de ne pas être inhumé dans l'ancien cimetière sur le point de disparaître ». Monsieur Nicolle, décédé curé de Buais le 1er août 1862 fut inhumé le lendemain. La répugnance du défunt d'être inhumé dans un cimetière qu'on allait abandonner encouragea le neveu à faire cette acquisition. Il demanda au Sous-préfet de Mortain l'autorisation d'inhumer son oncle dans cette acquise, qui l'a lui refusa. Il fallut faire appel au Préfet de la Manche pour l'obtenir. Le cimetière sera bénit deux ans plus tard, en 1864. Comme il n'y avait eu que vingt francs de donné pour payer le terrain, c'est le successeur du défunt, l'abbé François Ange Genson qui partit quêter les habitants, accompagné du nouveau maire, monsieur Raoult, élu en remplacement de monsieur Havard, dé-

Carrés :	
A	29
F	59
D	72
Total	160

missionnaire. L'opération de reprise des sépultures en service ordinaire (terrain commun) concerne les parcelles A, F et D soit 160 tombes.

Cinquante-sept cases ne sont pas renseignées (10 pour le carré A, 22 pour le carré F et 25 pour le carré D). Une rencontre du maire s'impose car ce n'est pas rien d'exhumer 160 corps pour lesquels 160 reliquaires seront nécessaires pour disposer les restes humains inhumés majoritairement dans les années 1930-1960 (un seul depuis 1888 et l'inhumation la plus récente date de 1980). Et encore faut-il que le budget communal le supporte car le coût moyen d'une exhumation peut osciller entre 1000 et 2000 €. Un rappel : une tombe en terrain commun est prévue pour durer cinq ans mais ce laps de temps est en général trop court pour que les corps se dissolvent dans la terre et le cadavre d'une personne bien conservée ne peut être exhumé. J'ai rencontré dans ce cimetière une personne très attentive. Il

s'agit de monsieur Claude Foisnet de

Un tombeau en parfait état de conservation déclaré en état d'abandon

Buais.

D'autres tombeaux font l'objet d'une reprise de concession. Mais il n'y a aucune autre information en dehors de celle qui consiste a aller se renseigner en mairie. L'étiquette dit que « cette concession, en état d'abandon, fait l'objet d'une procédure de reprise. Se renseigner en mairie ». Je verrai ça également avec le maire. Certains de ces tombeaux sont en parfait état de conservation comme l'atteste la vue ci-contre.

Les sépultures religieuses :

Année	Nbre	Année	Nbre
1862	37	1864	28
1870	42	1900	32
1925	23	1950	12

34 Rue du docteur Regnault, 50450 Hambye

Téléphone fixe : 02 33 61 45 49
Téléphone : 06 87 56 35 58
Courriel : patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

patrimoinevaldesienne.fr

ture blanche, décor de pointes et d'urnes funéraire drapées du linceul aux angles, portillon solidement attaché par des ficelles (n°33-36 du plan). Bon état général de conservation en tenant compte toutefois d'une légère inclinaison de l'obélisque dont l'assiette de plaques de granit n'est plus plane.

3 : tombeau avec colonne tronquée de marbre blanc de Carrare, illustrée d'une petite croix en filet, avec base cubique posée sur socle en granit bouchardé, encadrement ciment : madame Jean Petit née Jeanne Cauchard (1881-1908) et « la connaître c'était aimer » (n°22 du plan). Autre information à la base de la colonne : signature « Cristofuli, rue Saint Jean, Caen ».

9 : stèle au fronton à courbe et contre courbe à enroulements de volutes. Croix sommitale (écourtée). Corniche moulurée en entablement, quatre torches enflammées retournées aux angles en relief. Base et socle monolithiques. Au revers : décor de guirlande en relief et ruban en phylactère. Epitaphe à la base : « ici reposent les dépouilles mortelles de monsieur Henri Jacques Prosper Féret du Longbois ancien membre du Conseil général, décédé à Commes le 12 avril 1850, âgé de 87 ans. Priez Dieu pour le repos de son… ». Etat relativement bon et stable. Mise en procédure.

12 : tombeau à courte stèle à trois pans, ciment armé. Médaillon en tôle émaillée illustré de trois larmes « Basley Marcel, né le 30 avril 1926, décédé en 1944, mort pour la France. Cette sépulture pourrait rejoindre les sépultures formant un carré militaire au nord-ouest.

19 : stèle néogothique, à fronton triangulaire, croix sommitale dressée sur faisceau de feuillage en volutes, deux pinacles à fleuron fleurdelisé, motifs ornementaux rampants sur le fronton, arcature trilobée autour de l'épitaphe « cinq après le 13 mai 1856/ont été déposés en ces/lieux les dépouilles mortelles/de madame Henriette Charlotte/Françoise Jeanne veuve du sieur/Jean-Baptiste Adeline dit Dubosq/ci précédemment inhumé/décédée en cette commune âgée/de 85 ans 5 mois 8 jours/Requiescat in pace ». Calcaire tendre. Bon état de conservation.

21 : sarcophage coffre (calcaire) avec dalle horizontale illustrée d'une croix en relief, de l'écu blasonné, du phylactère « o crux ave spes unica » (o croix mon unique espérance), de l'épitaphe « Osbern Henri/marquis de Bricqueville/1870-1913 » et de « Guillaume Henri/marquis de Bricqueville/1911-1944 » et de matière en relief disponible pour une autre épitaphe. Bon état de conservation.

Ensemble de trois sarcophages trapézoïdaux, à couvercles bombés, érodés, illustrés de pilastres pour servir d'empattement, moulures et autres décors (avant la croix du cimetière).

Ensemble de deux sarcophages trapézoïdaux (sur le même rang que la croix du cimetière).

27 : haute croix cubique pédiculée, illustrée de volutes dans les écoinçons posée sur dé à niche à arcade plein cintre. Epitaphe : Marguerite Louise Amélie de Bricqueville décédée le 14 avril 1864, âgée de… Au revers « le seigneur a voulu que son saint nom soit bénit ».

38 : croix en élévation, extrémités cintrées, illustrée d'un décor en creux cruciforme, sur stèle, calcaire, encadrement. Epitaphe : Auguste Féret mort pour la France (+ 1919).

40 : croix en élévation aux extrémités fleuronnées, illustrée d'un bouquet brélé (immortelles), ailerons à volutes, stèle en granit de taille, plaque de marbre blanc. Epitaphe : Raymond Désiré Auguste Deshayes, mort pour la France le 10 juillet 1915, souvenir de sa famille.

43 : monument constitué de deux courts obélisques pyramidaux, calcaire tendre (légèrement inclinés) : Suzanne Clémentine Pépin (des mareso) née à Ussy en 1787, décédée à Guéron le 23/5/1856, veuve d'Eugène Alais, « hic jacet » (ci gît) et Eugène Alais, soldat de l'Empire, ancien capitaine d'infanterie né en 1787, décédé le 23/3/1850, 62 ans, chevalier de la Légion d'honneur, ancien maire de la commune. Plusieurs campagnes militaires à son actif dont Waterloo (épitaphe non lue).

44 : croix en élévation (brisée). Epitaphe : Edouard Dosnel (1897-1918) mort pour la France.

Affaire à suivre...